



santé
famille
retraite
services

Mutualité Sociale Agricole
BERRY TOURAINE

ASS

Cette demande concerne les bénéficiaires de l'assurance maladie du régime agricole, résidants dans les départements du 36, du 37 ou du 41.

Demande d'une aide aux soins palliatifs à domicile

A compléter par le service de soins palliatifs / HAD

Bénéficiaire :

Nom : Prénom :

Matricule :

Adresse : CP – Commune :

Téléphone :

Personne à contacter pour le suivi du dossier :

Nature du lien : Téléphone :

Nom du médecin traitant : Téléphone :

Assurance maladie du bénéficiaire :

La personne :

▪ Bénéficie d'un service de soins palliatifs ou HAD : OUI NON

Coordonnées :

Téléphone : Mail :

▪ Perçoit ou a sollicité :

DATE DU DEPOT DU DOSSIER

- APA OUI NON / /

- MTP (Majoration Tierce Personne) OUI NON / /

- PCH (Prestation Compensation du Handicap) OUI NON / /

- Aide à domicile auprès de la MSA Berry Touraine OUI NON / /

Nature de l'intervention prévue à domicile :

▪ Aide à la préparation et à la prise des repas : OUI NON

▪ Aide à la toilette : OUI NON

▪ Aide à l'habillage : OUI NON

▪ Entretien du logement / aide aux courses : OUI NON

▪ Présence et soutien moral : OUI NON

Autres : (à préciser)

Nom du service prestataire :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Accessoires, médicaments, matériel, fournitures ou nutriments :

Toute demande doit être accompagnée :

- de la prescription médicale validée par le médecin de l'EADSP ou de l'HAD
- d'un devis

Nom du fournisseur :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Début prévisionnel de prise en charge :

Joindre un certificat médical et les devis relatifs au plan d'aide.

Cachet de l'établissement qui prend en charge les soins palliatifs :

Notice d'utilisation pour les services de soins palliatifs et d'hospitalisation à domicile :

Vous accompagnez, dans la préparation d'un retour à domicile en soins palliatifs, une personne atteinte d'une maladie grave dont l'évolution fait peser un risque sur la vie.

Cette personne bénéficie de l'assurance maladie dans le régime agricole résidant dans l'Indre, l'Indre-et-Loire ou le Loir-et-Cher.

La MSA Berry-Touraine peut débloquer une enveloppe de 1 000 €, sans conditions de ressources, pour les frais de garde malade, d'une aide à domicile, de médicaments ou fournitures non remboursés.

Le service de soins palliatifs (ou HAD) doit compléter le formulaire recto-verso :

- avec un certificat médical de prise en charge de l'assuré par le service de soins palliatifs ou HAD
- les devis relatifs au plan d'aide
- RIB du service prestataire ou fournisseur

Et l'adresser :

Par courriel : actionsociale.blf@berry-touraine.msa.fr

Par fax..... : 02 54 29 46 21

Tél : 02 54 29 45 54

A réception de la demande, et sous réserve de sa recevabilité, nous notifierons la décision à l'assuré, au service de soins palliatifs (ou HAD), aux intervenants et/ou fournisseurs.

MSA Berry-Touraine
19 avenue de Vendôme
CS 72301
41023 Blois Cedex